



Déclaration liminaire

CTI du 28 mars 2019

C'est dans ce contexte nauséabond que s'ouvre enfin ce premier comité technique Interrégional. Il était temps, temps de se soucier des Personnels, temps de se soucier de leur sécurité, temps de se soucier de leur devenir, bref, temps de se soucier de leur vie !

En effet, nous dénonçons depuis des années les conditions de travail déplorables des Agents. Il ne nous aura pas fallu attendre les événements dramatiques de Condé sur Sarthe, Château Thierry ou même encore Beauvais pour vous alerter sur la dangerosité de nos missions.

Maltraités, humiliés, sous-payés, les Pénitentiaires sont à bout de nerf, à bout de souffle, quand bien même notre chère Ministre affirme le contraire, preuve du déni manifeste de l'administration !

Ce comité n'échappe pas à la règle !

Aujourd'hui, pour ce CTI, Madame la Directrice Interrégionale, vous préférez parler de la réforme pédagogique de l'enseignement de l'ENAP, qui plus est déjà mis en œuvre depuis plusieurs mois, que de sujets ô combien importants comme la gestion des détenus « radicalisés » et « particulièrement signalés », que vous avez délibérément enlevé de l'ordre du jour, **et ceux malgré les demandes répétées de notre organisation syndicale...**

A chacun ses priorités...

Nous ne sommes pas non plus surpris du peu de considération envers nos jeunes agents affectés sur notre région, comment pouvez-vous vous gargariser d'une prime de fidélisation alors même que vous les avez laissés en difficulté, comptant une fois de plus sur les responsables syndicaux pour rattraper les manquements de l'administration, pour **Force Ouvrière** cela est inadmissible, **des engagements doivent être pris dès aujourd'hui.**

Quelle belle image pour les personnes qui nous rejoignent !

Les Personnels réclament un virage sécuritaire rapide, pour cela nous vous demandons en premier lieu que les dispositions actées sur Condé-sur-Sarthe soient transposées dans les plus brefs délais sur le CP Vendin, **et dans un second temps, de les appliquer sur les établissements accueillants des détenus dangereux qu'ils soient radicalisés, particulièrement signalés etc....**

Une chose est certaine ce ne sont pas les dix places de la future unité de prise en charge des détenus violents, dont l'ouverture est prévue à la petite semaine, qui amélioreront la sécurité des agents ! Bien au contraire, il faut ouvrir en bon soldat du DAP, coûte que coûte, pour les risques encourus par les surveillants on verra plus tard !

L'UISP-FO des Hauts-de-France, demande à la Directrice Interrégionale de prendre en considération les demandes des Personnels, qui sera responsable en cas d'incident majeur ??? **QUI ?**

L'UISP-FO des Hauts-de-France, demande à ce que cette instance serve les Agents et cesse d'être une chambre d'enregistrement, voir une journée de présentation.

L'UISP-FO des Hauts-de-France, continuera à porter les revendications des Personnels de tout corps, et veillera à ce que leurs conditions de travail s'améliorent !

Arrêtons de tergiverser !

A Lille, le 28 mars 2019,

Pour l'UISP-FO des Hauts-de-France,
Les représentants FO au CTI de Lille.

Julien MARTIN
Yannick LENGLET
Jérémy JEANNIOT
Christophe MUZZOLIN